



## Charte commune des établissements scolaires Protestants Evangéliques en Francophonie.

Cette charte, révisée par les écoles protestantes évangéliques en 1998, reprend l'ensemble de la charte réalisée lors de la consultation COEF 5 (Communion des Œuvres et des Eglises dans la Francophonie sur les 5 continents) qui s'est tenue à Paris en février 1997. Cette consultation comprenait des éducateurs et pasteurs de francophonie du Nord et du Sud. Elle a été adoptée par l'Association des Etablissements Scolaires Protestants Evangéliques en Francophonie, comme reflétant les valeurs partagées par ses différentes structures membres.

### **1- Pourquoi éduquer ?**

NOUS CROYONS que l'Education Chrétienne répond aux deux commandements de Jésus :

- "Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas..." *Luc 18:16*
- "Allez et faites de toutes les nations des disciples et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et je serai avec vous..." *Matthieu 28:19 et 20*

### **2- Qui éduquer ?**

NOUS CROYONS que l'Education Chrétienne s'adresse à tout le monde, en particulier aux enfants parce qu'ils sont un terrain neuf et le potentiel d'une nation, et aux parents, pour les amener à prendre conscience de leur rôle dans le projet de Dieu.

### **3- Qui éduque ?**

NOUS CROYONS que le mandat de l'Education a été confié à la responsabilité de la Famille de Dieu: les parents et l'Eglise. NOUS ENCOURAGEONS l'Eglise à ouvrir des écoles.

### **4- Dans quel cadre éduquer ?**

NOUS CROYONS donc que la famille, comme cellule fondamentale et l'Eglise, comme Corps, sont les lieux propres à cette éducation.

### **5- Eduquer en vue de quoi ?**

NOUS CROYONS qu'éduquer, c'est travailler à la croissance physique, mentale, sociale et spirituelle de l'enfant - devant Dieu mais aussi devant les hommes - en tant que citoyen porteur de vie dans toutes les sphères de la société et dans les nations. *Luc2:52*

## **Association des Etablissements Scolaires Protestants Evangéliques Francophones**



**Membre du CNEF**

Association culturelle inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de Guebwiller. Volume 25 Folio n° 1591

Siège social: 15, Avenue Foch, 68500 Guebwiller. Adresse courriel du président: [luc.bussiere@aespef.org](mailto:luc.bussiere@aespef.org)

Adresse courriel de la secrétaire: [fwoffjcalvin@gmail.com](mailto:fwoffjcalvin@gmail.com) SITE INTERNET: [www.aespef.org](http://www.aespef.org)

Tél. du président via l'Etablissement Scolaire Privé Daniel: 03-89-74-35-76

CCP 0381187U036 Centre Strasbourg



## 6- Eduquer selon quelles valeurs ?

NOUS CROYONS que :

- a) la BIBLE est la référence qui fait autorité. *2Tim.3:16 et 17*
  - b) “ la crainte de l’Eternel est le commencement de la science. *Prov.1:7*
  - c) nous sommes redevables de l’héritage judéo-chrétien. *Rom.11*
  - d) l’Esprit de la Grâce est nécessaire à sa lecture, son interprétation et son application mais aussi dans l’acte d’enseigner. *Jean 1:17*
  - e) un enseignant n’instruit pas seulement, il éduque et communique ce qu’il est: seules des vies changées peuvent changer d’autres vies. *Luc 6:40*
  - f) l’Education Chrétienne exprime la réconciliation de l’homme avec Dieu, avec lui-même; les autres et la nature. *Col.1:20*
  - g) nous sommes appelés à créer les conditions favorables pour réconcilier :
    - la création, la créature et le Créateur
    - les sexes, les générations, les ethnies et les classes sociales
    - la famille, l’église et l’école
    - la théorie et la pratique, le “sacré” et le “profane”, la piété et la gaieté, la formation du caractère et celle de l’intelligence
    - la science et la foi, le naturel et le surnaturel, le cœur et la tête, la raison et la révélation
  - h) l’étude de la création, objets des matières scolaires, n’est pas une fin en soi mais un moyen de mieux connaître le Père. *Rom.1:20*
- Elle développe aussi une vision chrétienne du monde, une éthique, une mentalité et un comportement au service du prochain et de la Cité. *Jér.29:7 - Jean 15:17 - 1Co.13*

## 7- Eduquer par quels moyens ?

NOUS CROYONS :

- a) en la spécificité d’une éducation francophone.
- b) en la nécessité de transmettre la vision de l’Education Chrétienne dans l’espace francophone.
- c) en la nécessité d’une éducation de base pour les deux sexes.
- d) en la nécessité d’un réseau facilitant la communion, l’information et l’échange de compétences entre les différents ministères et œuvres au service de l’éducation.

NOUS ENCOURAGEONS :

- e) la création, l’édition, la diffusion et l’adaptation à tous les niveaux (local, régional et national) d’outils pédagogiques permettant l’étude de toutes les matières académiques dans une perspective chrétienne
- f) la création de structures d’éducation, de la crèche à l’université, comprenant aussi les structures spécialisées (écoles professionnelles, techniques ...)

## **Association des Etablissements Scolaires Protestants Evangéliques Francophones**

**Membre du CNEF**



Association culturelle inscrite au registre des Associations du Tribunal d’Instance de Guebwiller. Volume 25 Folio n° 1591  
Siège social: 15, Avenue Foch, 68500 Guebwiller. Adresse courriel du président: [luc.bussiere@aespef.org](mailto:luc.bussiere@aespef.org)  
Adresse courriel de la secrétaire: [fwoffjcalvin@gmail.com](mailto:fwoffjcalvin@gmail.com) SITE INTERNET: [www.aespef.org](http://www.aespef.org)  
Tél. du président via l’Etablissement Scolaire Privé Daniel: 03-89-74-35-76  
CCP 0381187U036 Centre Strasbourg